



I. Intitulé:

Évaluation des apprentissages en Physique – Chimie

II. Compétence visée

A l'issu du Module, le stagiaire est capable de concevoir, de mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation des apprentissages et d'exploiter les résultats pour appuyer les apprentissages; et ce, au regard des recommandations institutionnelles, didactiques et pédagogiques en Physique -Chimie au secondaire.

III. Les objectifs du module :

- S'approprier l'importance de l'évaluation dans le processus enseignement-apprentissage ;
- S'approprier les savoirs académiques relatifs à l'évaluation ;
- S'approprier les recommandations institutionnelles ;
- Élaborer des dispositifs d'évaluation et d'auto-évaluation ;
- Conduire des activités d'évaluation formative ;
- Exploiter les résultats des évaluations à des fins de remédiation et de régulation ;

IV. Les prérequis :

- Les savoirs de base des sciences de l'éducation ;
- Les savoirs de base de didactique ;
- Les savoirs disciplinaires ;
- Les Technologies d'Informations et de Communication (TIC) ;
- Les éléments de base de statistiques ;
- Les principes et concepts de base relatifs à la planification et la gestion des activités d'enseignement-apprentissage.

V. Organisation horaire :

Composantes/ éléments du module	Volume horaire (VH)					
	Cours	TD	Activités Pratiques	Autre (Ateliers)	Évaluation	VH global
	12	-	-	18	4	34
% VH	35%	-	-	53%	12%	100%

VI. Contenu du Module :

Contenus (grandes lignes)	Commentaires

<p>Principes de base de l'évaluation des apprentissages</p> <ul style="list-style-type: none"> - La docimologie ; - Les concepts d'évaluation et de remédiation ; - Typologies des évaluations des apprentissages. 	
<p>Cadre institutionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des notes ministérielles relatives à l'évaluation en physique-chimie ; - Analyse des cadres référentiels des examens certificatifs en physique chimie. 	
<p>Conception de dispositifs d'évaluation en physique-chimie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les instruments de mesure ; - Élaboration d'instruments d'évaluation d'atteinte d'objectifs ; - Conception d'instruments d'évaluation de progression de développement d'une compétence ; - Conception de dispositifs d'auto-évaluation. 	<p>Il est préconisé d'aborder notamment les situations complexes d'évaluation</p>
<p>Recueil et exploitation de résultats</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pratiques de correction des copies ; - Analyse et interprétation des résultats ; - Communication des résultats d'évaluation dans différents espaces ; - Prise de décision dans le cadre de l'évaluation formative et sommative ; - Élaboration et conduite des stratégies de soutien et de remédiation 	<p>Il est préconisé d'aborder notamment l'analyse qualitative et statistique des résultats, ainsi que l'usage des TICE.</p>

VII. Mise en œuvre :

- 1) Modalité de mise en œuvre
 - Présentiel ;
 - Classe inversée.
- 2) Activités d'animation
 - Apports théoriques (Exposés, documents ou classe inversée) ;
 - Ateliers d'analyse ;
 - Ateliers de production.
- 3) Outils et supports
 - Curriculum et manuels Scolaires ;
 - Orientations pédagogiques et textes officiels ;
 - Extraits de textes scientifiques ;
 - Ressources numériques ;
 - Ordinateur, Vidéo projecteur et flip-chart ;
 - Logiciels de traitement de données.
- 4) Tâches et activités des bénéficiaires
 - Exposé interactif ;
 - Rapportage et synthèse ;
 - Travail en groupe/ Ateliers.

- 5) Réinvestissement du module dans la pratique professionnelle
 - Rationalisation et amélioration des instruments d'évaluation.
- 6) Modalités d'évaluation
 - Évaluation diagnostique au début du module ;
 - Contrôles continus y compris les productions des ateliers, rapports, ... (25%);
 - Examen de validation du module (75%).